



Communiqué de presse

Prix Gaïa 2007

A l'unanimité le Jury du Prix Gaïa 2007 a désigné

M. Paul Gerber

lauréat dans la catégorie artisan-créateur

Né en 1950, cet horloger a commencé sa carrière en se spécialisant tout d'abord dans les défis horlogers et techniques et, s'il est entré en 1989 au Guinness book pour la construction de la plus petite horloge en bois, il est avant tout celui qui a contribué à l'achèvement de la montre bracelet la plus compliquée actuellement connue. Cette montre de poche à complications du 19^{ème} siècle de Louis Elysée Piguet, remaniée par Frank Muller d'abord, s'est vue, entre autres perfectionnements, dotée du plus petit tourbillon volant du monde par Paul Gerber !

Membre de l'AHCI (Académie horlogère des créateurs indépendants) depuis 1989 il a dès lors multiplié les prouesses techniques et les constructions horlogères de prestige : horloges mystérieuses, montres rétrogrades à double rotor, tourbillons volants, phase de lune tridimensionnelle, etc...

En le désignant comme lauréat du Prix Gaïa 2007, le Jury reconnaît cet horloger comme l'un des plus doués de sa génération qui sait, au travers de ses créations techniques et artistiques, faire rêver aux plus belles heures de notre époque.

La remise officielle de la 13^{ème} distinction Gaïa aura lieu au Musée international d'horlogerie le jeudi 20 septembre 2007.

Le Prix Gaïa, manifestation d'envergure et de renom, qui veut célébrer et reconnaître le génie horloger sous tous ses aspects – technique, culturel, historique, économique – bénéficie dès cette année du soutien de la banque Julius Baer.

Annexes : Membres du Jury 2007
Règlement du Prix
Le Prix Gaïa



Paul Gerber / 300dpi mih.vch@ne.ch

03 Ref.336 3-d Mond / 300dpi mih.vch@ne.ch





Jury Gaïa 2007

- Mmes et MM. Ludwig Oechslin, président du jury, conservateur du MIH
- Jean-René Bannwart, président de la commission du MIH
- Nicole Bosshart, directrice adjointe du MIH
- M. Denis Pury, Executive Director, Head of Entrepreneurs & Executives Suisse Romande, Banque Julius Baer & Cie SA, Genève
- M. Patrick Reithaar, Executive Director, Banque Julius Baer & Cie SA, Genève
- Timm Delfs, journaliste, Bâle
- Paul-André Hartmann, directeur Ecole technique-Cifom, Le Locle
- Marc Pfister, directeur Ecole d'art-Cifom, La Chaux-de-Fonds
- Kurt König, directeur de la bijouterie Embassy, Lucerne-St.Moritz
- Corrado Lafranchi, doyen filière Design industriel, Haute Ecole d'arts appliqués, La Chaux-de-Fonds
- Jean-Claude Sabrier, expert près la Cour de Paris, Louviers/France
- Nadège Soury, professeure assistante d'histoire moderne contemporaine Institut d'histoire, Université de Neuchâtel
- Gérard Triponez, président du comité du Musée d'horlogerie du Locle



RÈGLEMENT

Distinction GAÏA du Musée international d'horlogerie
La Chaux-de-Fonds

PREAMBULE

Gaïa, personnification mythique de la Terre, mère universelle, donne son nom à l'objet d'art qui récompense les lauréats.

1. Chaque année, en automne, le jeudi précédant le changement d'équinoxe, le Musée international d'horlogerie décerne le Prix Gaïa pour récompenser la recherche, l'esprit d'entreprise et la création liés à la mesure du temps et à l'horlogerie. Compte tenu des nombreux secteurs représentés, le jury s'octroie le droit d'accorder un prix dans plusieurs disciplines.
2. La désignation du/des lauréats par le jury est irrévocable.
3. Les candidats à la distinction sont choisis sans considération de nationalité.
4. Les propositions de candidatures dûment fondées sont demandées au public par voie de presse dans les journaux professionnels.
5. Le jury siège sous la présidence du conservateur. Il est composé de personnalités suisses et étrangères. Parmi celles-ci, des experts de l'Université de Neuchâtel, de la Haute Ecole d'Arts Appliqués de La Chaux-de-Fonds, du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises, des personnalités issues de milieux divers (culturel, journalistique, scientifique, économique).

Le jury peut délibérer valablement si cinq membres au moins sont présents. Le président du jury, conservateur du Musée international d'horlogerie, ne vote pas, sauf s'il doit trancher. Dans ce cas, sa voix est prépondérante.

6. Les jurés sont sollicités par les responsables des institutions (voir article 5 ci-dessus) et par le conservateur du Musée international d'horlogerie pour un mandat d'une année et demie. A la demande du président du jury, un ou l'autre mandat peut être renouvelé.
7. En cas de litige ou de doute concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, le président du jury tranche.

Règlement modifié le 14 mai 2007



HISTOIRE D'UN PRIX

En 1993, le conservateur et la direction du Musée international d'horlogerie décident de créer en hommage à l'un des premiers mécènes du Musée d'horlogerie, Maurice Ditisheim, président du Conseil d'administration du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux une distinction destinée à récompenser des personnalités dont les activités, les travaux et les études liés au temps ont promu bien au-delà des frontières nationales l'horlogerie et son art. Le prix Gaïa est né.

Il est symbolisé par une sphère translucide qui évoque Gaïa, puissance primordiale, déesse grecque de la Terre, mère des Titans et des Cyclopes, qui enfanta d'Ouranos, le Ciel.

Selon la *Théogonie* d'Hésiode, Gaïa fut la première créature à naître du Chaos, juste avant Tartare (le Monde Souterrain), Nyx (la Nuit), Erèbe (les Ténèbres) et Eros, divinité de l'Amour Générateur.

L'objet d'art a été créé par Valérie Salvisberg, à la suite d'un concours adressé à l'Ecole d'art de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Remis à des personnalités de l'industrie, à des artisans et à des historiens, chercheurs et scientifiques, il symbolise la reconnaissance du Musée international d'horlogerie à l'apport incontestable que ces lauréats ont procuré à l'horlogerie, à son histoire et à sa culture, domaines de prédilection du musée.

Les lauréats sont désignés par un jury composé de personnalités issues des milieux de la formation supérieure technique et académique siégeant sous la présidence du conservateur du Musée international d'horlogerie.

Un membre du conseil d'administration du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux assiste aux séances du jury. Le Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, toujours très proche du Musée international d'horlogerie et de ses activités, soutient notamment la manifestation de la remise des prix Gaïa.

En 2003, une grande mutation intervient dans le prix

Depuis 1993, le Musée international d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds décerne annuellement trois distinctions honorifiques. Une réflexion a amené un groupe de travail composé d'anciens lauréats Gaïa à espacer la remise du prix, tous les 18 mois, en la faisant concorder avec les équinoxes de printemps ou d'automne. Autre changement d'importance, sera désigné, sur dossier de candidature déposé à une date fixée et annoncée par voix de presse notamment, un seul lauréat par cérémonie. Cependant, en cas de candidatures d'exception, le jury pourra désigner jusqu'à trois lauréats au maximum.



LE CALENDRIER DES FUTURES MANIFESTATIONS

Le calendrier du Prix Gaïa est défini par le conservateur du Musée international d'horlogerie. Pour les prochaines années, il se présente comme suit (les dates entre parenthèses indiquent le délai de remise des dossiers de candidatures) :

- jeudi 20 septembre 2007 (début juin 2007)
- jeudi 19 mars 2009 (début décembre 2008)
- jeudi 16 septembre 2010 (début juin 2010)

2007

LE 20 SEPTEMBRE 2007, LA TREIZIÈME DISTINCTION GAÏA SERA REMISE À UN OU PLUSIEURS LAURÉATS.

Contacts :

Ludwig Oechslin,
Conservateur
ludwig.oechslin@ne.ch

Nicole Bosshart
Directrice adjointe
nicole.bosshart@ne.ch